

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de la Justice
Secrétariat Général
Délégation interrégionale Sud-Ouest
Département Immobilier de Bordeaux

A la suite de la signature de la Charte « Relations fournisseurs et achats responsables » par le ministère le 1er juin 2023, les acheteurs sont appelés à **insérer le logo suivant** dans leurs contrats et autres communications mentionnant le dispositif.



Objet du Marché

Travaux de remplacement des PAC et de raccordement au RCU à la Cité Judiciaire de LIMOGES

Lot du Marché du présent AE

Lot unique : Travaux de remplacement des PAC et de raccordement au RCU

La procédure de passation est :

Marché sur procédure adaptée

Soumise aux dispositions des articles :

L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du Code de la commande publique

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo de remise de l'offre (**vendredi 24 avril 2026**).

La validité de l'offre est de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché	
Date du marché	
Numéro d'EJ du contrat	
Montant TTC	
Code CPV principal	45331000 - Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation / 45454100 – Travaux de réfection
Imputation	AM2-2026

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

Monsieur le Chef du département immobilier
M. Patrice BERNOUIN ou son Adjoint **M. Félix MOUROT**
13, rue Letellier, CS 92100, 33072 BORDEAUX Cédex
di.dir-sg-sud-ouest@justice.gouv.fr

Comptable Public Assignataire

Monsieur le DRFIP de la Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde

Remise des offres

Date et heure limites de réception :

Le 24 avril 2026 à 14h00 (heure locale de l'adresse du RPA)

Référence PLACE n° DIBordeaux_TJLimoges_PAC-RCU

(Projet d'achat référence PRA044554)

Le présent acte d'engagement comporte 19 pages dont 2 annexes(s)
(à renseigner par le candidat ou le mandataire dans le cas d'un groupement)

SOMMAIRE

ARTICLE 1. CONTRACTANT(S).....	5
ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX.....	9
2.1 MONTANT DU MARCHÉ	9
2.2 MONTANT SOUS-TRAITE DESIGNÉ AU MARCHÉ	10
ARTICLE 3. DURÉE DU MARCHÉ – DÉLAI D’EXECUTION.....	11
3.1 DÉLAI DE LA PÉRIODE DE PRÉPARATION	11
3.2 DÉLAI D’EXECUTION DES TRAVAUX	11
3.3 CALENDRIER PRÉVISIONNEL D’EXECUTION.....	12
3.4 CALENDRIER DÉTAILLÉ D’EXECUTION	12
ARTICLE 4. PAIEMENTS.....	12
ARTICLE 5. MODALITÉS D’APPLICATION DE LA CLAUSE SOCIALE D’INSERTION ET DE PROMOTION DE L’EMPLOI	15
ANNEXE N° 1 A L’ACTE D’ENGAGEMENT RELATIVE A UNE « ACTION D’INSERTION PROFESSIONNELLE ».....	18
ANNEXE N° 2 A L’ACTE D’ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT	19

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

*Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné « **Maître d'ouvrage** » ou « **RPA** ».
Dans tout ce document, le code de la **commande publique** est désigné par l'abréviation **CCP**.*

ARTICLE 1. Contractant(s)

☐ **Je soussigné(e),**

Prénom NOM :

☐ **Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

Domicilié(e) à :

Tél. : Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** (intitulé compet et forme juridique de la société) :

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tél. : Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) : .

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre des sociétés :

Cotraitant 1

☐ **Nous soussignés,**

Prénom NOM :

☐ **Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

Domicilié(e) à :

Tél. : Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** (intitulé compet et forme juridique de la société) :

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tél. : Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) : .

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre des sociétés :

Cotraitant 2

☐ **Nous soussignés,**

Prénom NOM :

☐ **Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

.....

Domicilié(e) à :

.....

Tél. : Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** (intitulé compet et forme juridique de la société) :

.....

Au capital de :

Ayant son siège à :

.....

Tél. : Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) : .

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre des sociétés :

.....

Cotraitant 3

☐ **Nous soussignés,**

Prénom NOM :

☐ **Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

.....

Domicilié(e) à :

.....

Tél. : Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** (intitulé compet et forme juridique de la société) :

.....

Au capital de :

Ayant son siège à :

.....

Tél. : Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) : .

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre des sociétés :

.....

Cotraitant 4

☐ **Nous soussignés,**

Prénom NOM :

☐ **Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

.....

Domicilié(e) à :

.....

Tél. : Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** (intitulé compet et forme juridique de la société) :

.....

Au capital de :

Ayant son siège à :

.....

Tél. : Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) : .

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre des sociétés :

.....

Cotraitant 5

☐ **Nous soussignés,**

Prénom NOM :

☐ **Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

.....

Domicilié(e) à :

.....

Tél. : Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société** (intitulé compet et forme juridique de la société) :

.....

Au capital de :

Ayant son siège à :

.....

Tél. : Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) : .

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre des sociétés :

.....

Après avoir :

- ▶ Pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- ▶ Produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la Commande Publique (CCP) ;

☐ **M'engage sans réserve**, à produire, sur demande du maître d'ouvrage, la déclaration ou les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 2.12.1, 2.12.2 et 2.12.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations du **lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

☐ **Nous engageons sans réserve**, en tant que co-traitants **groupés solidaires**, représentés par :

.....
mandataire du groupement, à produire, sur demande du maître d'ouvrage, la déclaration ou les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 2.12.1, 2.12.2 et 2.12.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations du lot désigné en page 1 du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

☐ **Nous engageons sans réserve**, en tant que co-traitants **groupés conjoints**, représentés par :

.....
mandataire du groupement, à produire, sur demande du maître d'ouvrage, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 2.12.1, 2.12.2 et 2.12.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **me / nous** lie toutefois que si son acceptation **m' / nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du RC et du CCAP du présent marché.

ARTICLE 2. Prestations et prix

2.1 Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les prix sont révisibles confère les modalités de variation des prix fixées à l'article 3 du CCAP par application d'un coefficient de révision selon la formule :

$$C_n = I_{n-3} / I_{0-3}$$

Nota : I_{n-3} est l'indice du mois antérieur de 3 mois à la date du service fait de la facture des travaux et I_{0-3} est l'indice du mois antérieur de 3 mois au mois m_0 explicité en page de garde.

Les prestations explicitées au sein des Cahiers des Clauses Techniques Particulières de l'opération de travaux (CCTP) portent sur 1 lot.

Les travaux du présent lot pour lequel je m'engage / nous nous engageons, seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire décomposé comme suit :

Rémunération totale des prestations

Évaluation globale des travaux :

Montant hors TVA

TVA au taux de : %

soit

TVA au taux de : %

soit

TVA au taux de : %

soit

Montant TVA incluse

Arrêté en lettres à :

Valorisation des Prestations Supplémentaires Éventuelles (PSE)

SANS OBJET

Décision du maître de l'ouvrage – Montant du marché

..... (Cadre réservé à la maîtrise d'ouvrage - Ne pas remplir).....

Compte tenu du refus de la/des prestation(s) supplémentaires(s) éventuelles(s) d'une part

N°

Et de l'acceptation de la prestation supplémentaire éventuelle d'autre part

N° , le montant du marché est arrêté à :

Montant hors TVA :

TVA au taux de :

%

soit

Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à :

☐ **Groupement conjoint**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** ainsi que la répartition de la rémunération correspondante sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire y indique en outre le montant de sa prestation de mandat.

2.2 Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant.

Il indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Le montant indiqué au formulaire DC4 est exprimé hors taxe et le titulaire doit également préciser dans ce formulaire si la TVA est auto liquidée.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

☐ **Entreprise unique**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés sont jointes au présent acte d'engagement en annexe.

☐ **Groupement solidaire**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés sont jointes au présent acte d'engagement en annexe.

☐ **Groupement conjoint**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du co-traitant	Montant hors TVA	Montant TVA incluse
1		
2		
3		
4		
TOTAL		

Les déclarations et attestations des sous-traitants (article R.2193-1 du CCP) recensés sont jointes au présent acte d'engagement en annexe.

ARTICLE 3. Durée du marché – Délai d'exécution

Le marché comprend une période de préparation et une période d'exécution des travaux.

3.1 Délai de la période de préparation

Par dérogation aux articles 19.1.1 et 28.1 du CCAG, le délai de la période de préparation est de 1 mois à compter **de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage de la préparation par le Maître d'Œuvre.**

3.2 Délai d'exécution des travaux

Le délai d'exécution des travaux est défini par le planning prévisionnel du Maître d'œuvre qui sera rendu exécutoire à l'issue de la période de préparation.

Ce délai court à compter de la date fixée par l'ordre de service du maître d'œuvre (MOe) qui prescrira de commencer l'exécution des travaux.

L'ordre de service du MOe prescrivant de commencer l'ensemble des travaux sera notifié par le MOe.

3.3 Calendrier prévisionnel d'exécution

Le calendrier prévisionnel d'exécution des travaux est joint à titre indicatif au marché et sert de base à l'élaboration du calendrier détaillé d'exécution des travaux qui sera, lui, notifié par la MOe avec l'OS de démarrage de la période d'exécution des travaux.

3.4 Calendrier détaillé d'exécution

Le calendrier détaillé d'exécution des travaux sera élaboré en concertation par le MOe avec le titulaire du marché de travaux au cours de la période de préparation.

Le calendrier détaillé d'exécution distingue les différents ouvrages faisant l'objet des travaux.

Il indique en outre pour le lot la durée et la date probable de départ des délais particuliers correspondant aux interventions successives de l'entrepreneur sur le chantier.

Au cours du chantier et avec l'accord des différents entrepreneurs concernés, le MOE peut modifier le calendrier détaillé d'exécution dans la limite du délai d'exécution du marché.

Le calendrier détaillé, éventuellement modifié comme il est indiqué ci-avant, est notifié par ordre de service au titulaire et devient une pièce contractuelle du marché.

ARTICLE 4. Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 4 du CCAP.

☐ **Entreprise unique**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :	
A :	
Au nom de :	
Sous le numéro :	
clé RIB :	
Code banque :	
Code guichet :	
IBAN :	
BIC (par SWIFT) :	

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupeement solidaire**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

[illegible]

☐ Les soussignées **entreprises groupées solidaires**, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entreprises groupées solidaires.

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Groupement conjoint**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1

Compte ouvert à l'organisme bancaire :	
A :	
Au nom de :	
Sous le numéro :	
clé RIB :	
Code banque :	
Code guichet :	
IBAN :	
BIC (par SWIFT) :	

Cotraitant 2

Compte ouvert à l'organisme bancaire :	
A :	
Au nom de :	
Sous le numéro :	clé RIB :
Code banque :	Code guichet :
IBAN :	
BIC (par SWIFT) :	

Cotraitant 3

Compte ouvert à l'organisme bancaire :	
A :	
Au nom de :	
Sous le numéro :	clé RIB :
Code banque :	Code guichet :
IBAN :	
BIC (par SWIFT) :	

Cotraitant 4

Compte ouvert à l'organisme bancaire :	
A :	
Au nom de :	
Sous le numéro :	clé RIB :
Code banque :	Code guichet :
IBAN :	
BIC (par SWIFT) :	

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

☐ **Entreprise unique**

Le titulaire désigné ci-devant :

- ☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 6-2 du CCAP.
- ☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 6-2 du CCAP.

☐ **Groupement solidaire**

Les membres du groupement désignés ci-devant :

- ☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 6-2 du CCAP.
- ☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 6-2 du CCAP.

☐ **Groupement conjoint**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
2	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
3	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
4	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir

ARTICLE 5. Modalités d'application de la clause sociale d'insertion et de promotion de l'emploi

DÉCLARE avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et notamment des dispositions relatives à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières décrite en son article 12.

☐ **m'engage** sans réserve, à :

- réserver, dans l'exécution du marché, un nombre d'heures d'insertion sur la durée du chantier, au moins égal à celui indiqué dans le CCAP, à des personnes considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi dont l'éligibilité de la candidature a été validée par le dispositif d'accompagnement mentionné à l'article 12.5. du CCAP ;
- prendre contact avec ce dispositif d'accompagnement afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause d'insertion ;
- informer le dispositif d'accompagnement avant le démarrage de l'opération, de la sous ou co-traitance envisagée et des modalités prises afin d'organiser la répartition des heures entre les entreprises sous ou co-traitantes pour respecter les engagements d'insertion ;
- à fournir toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

☐ **nous engageons** sans réserve en tant que cotraitants groupés solidaires ou conjoints, représentés par :

mandataire du groupement, à :

- réserver, dans l'exécution du marché, un nombre d'heures d'insertion sur la durée du chantier, au moins égal à celui indiqué dans le CCAP, à des personnes considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi dont l'éligibilité de la candidature a été validée par le dispositif d'accompagnement mentionné à l'article 12.5. du CCAP ;
- prendre contact avec ce dispositif d'accompagnement afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause d'insertion ;
- informer le dispositif d'accompagnement avant le démarrage de l'opération, de la sous ou co-traitance envisagée et des modalités prises afin d'organiser la répartition des heures entre les entreprises sous ou co-traitantes pour respecter les engagements d'insertion ;
- fournir toutes informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.

Attention : l'entreprise s'engage à réaliser un nombre d'heures égal ou supérieur au nombre d'heures présenté pour son marché au sein du CCAP article 12.1.

Fait en un seul originalÀ : Le : Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :**Visa**Avis de l'autorité chargée du **Contrôle Budgétaire Régional**Avis :

Signature :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le **Représentant du Pouvoir Adjudicateur**

Signature :

Date d'effet du marchéReçu notification du marché le : Le **titulaire / mandataire du groupement**

Signature :

L'Accusée de Réception de la notification du marché signé par le titulaire / mandataire du groupement destinataire.Reçu le Pour le **Représentant du Pouvoir Adjudicateur**,

Signature :

ANNEXE N° 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT RELATIVE A UNE « ACTION D'INSERTION PROFESSIONNELLE »

Lot unique : Travaux de remplacement des PAC et de raccordement au RCU

L'entreprise ou le groupement d'entreprises :

.....

Représenté(e) par :

.....

- DÉCLARE avoir pris connaissance du CCAP et notamment de son article concernant les dispositions relatives à l'action obligatoire d'insertion en faveur des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières (article 12).
- M'ENGAGE, si je suis déclaré attributaire :
 - À réserver, dans l'exécution du marché, un nombre d'heures d'insertion sur la durée du chantier, au moins égal à celui indiqué dans le CCAP, à des personnes considérées comme prioritaires au regard des politiques publiques de l'emploi dont l'éligibilité de la candidature a été validée par le dispositif d'accompagnement mentionné, soit :
70 heures - minimum ;
 - À prendre contact dans le cadre de ce dispositif avec l'unité clauses sociales désignée à l'article 12 du CCAP afin de préciser les modalités de mise en œuvre de la clause sociale d'insertion;
 - À informer l'unité clauses sociales avant le démarrage de l'opération, de la sous ou co-traitance envisagée et des modalités prises afin d'organiser la répartition des heures entre les entreprises sous ou co-traitantes pour respecter les engagements d'insertion ;
 - À fournir à l'unité clauses sociales dans les délais impartis, toutes les informations utiles à l'appréciation de la réalisation de l'action d'insertion.
- DÉSIGNE en qualité d'interlocuteur « insertion » responsable du suivi de l'insertion :
 Mme/M. :
 Fonction :
 Tel. :E-mail :

A :, le :	A :, le :
-----------------------	-----------------------

Signature(s) et cachet(s)

Le Titulaire ou le Mandataire	Le représentant du Pouvoir Adjudicateur

ANNEXE N° 2 A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Répartition de la rémunération correspondante

Nom du mandataire Co-traitant 1		Prestations du mandataire Co-traitant 1
Nom du co-traitant 2		Prestations du co-traitant 2
Lot n°		
Nom du co-traitant 3		Prestations du co-traitant 3
Lot n°		
Nom du co-traitant 4		Prestations du co-traitant 4
Lot n°		

Il convient de préciser le détail des prestations exécutées par chacun des co-traitants dans chaque élément de mission (phase) ainsi que la répartition de la rémunération en % pour chacun d'eux.

Répartition de la rémunération

Prestations	Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1			
TVA			
TVA			
Prestation de mandat			
Total mandataire (I)			
Autres cotraitant			
N° 2 TVA			
TVA			
N° 3 TVA			
TVA			
N° 4 TVA			
TVA			
Total autres cotraitants (II)			
Total du marché (I) + (II)			